

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.

RAPPORT FINANCIER

AU 31 MARS 2022

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2022

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 5
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	
Résultats	6 - 7
Évolution de l'actif net	8
Bilan	9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 16
Renseignements complémentaires	
Projet : ASPI-MIDI	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Centre des jeunes l'escale de Montréal-Nord Inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Centre des jeunes l'escale de Montréal-Nord Inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, Centre des jeunes l'escale de Montréal-Nord Inc. tire des produits de dons à l'égard desquels il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de Centre des jeunes l'escale de Montréal-Nord Inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, de l'actif à court terme au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, et des actifs nets aux 1er avril 2021 et 31 mars 2022 et 1er avril 2020 et 31 mars 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Sylvestre, Roy & Associés Inc.

SYLVESTRE, ROY & ASSOCIÉS INC.¹

Terrebonne, le 29 juin 2022

¹ Par Luc Villeneuve, CPA auditeur



CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

(audit )

	2022		2021
PRODUITS			
Minist�re de l'immigration, diversit� et inclusion	21 000	\$	42 000
Minist�re de l'immigration, de la francisation et de l'int�gration - Programme d'appui aux collectivit�s	24 082		-
Arrondissement de Montr�al-Nord - Projet Aspirants-animateurs	40 000		40 000
Arrondissement de Montr�al-Nord - Un �t� fou des parcs	-		6 641
Arrondissement de Montr�al-Nord - Projet Travail alternatif pay� � la journ�e (TAPAJ)	40 000		40 000
Arrondissement de Montr�al-Nord - Projet Milieu de vie	25 000		25 000
Arrondissement de Montr�al-Nord - Projet Relations saines et �galitaires	17 269		-
Arrondissement de Montr�al-Nord - Projet Ma vie en premier	14 737		-
Arrondissement de Montr�al-Nord - Projet Une escale au c�ur du hood	30 938		-
Subventions - Programme de soutien aux organismes communautaires	102 248		89 995
Subventions - Programme de soutien aux organismes communautaires - Soutien financier COVID-19	-		3 000
Fondation Silver Dollars d'argent	15 000		7 881
Mission inclusion	52 400		40 820
Emploi-Qu�bec	5 664		8 909
Finances Qu�bec - Soutien � l'action b�n�vole	1 000		3 000
Finances Qu�bec - Discr�tionnaires	-		7 000
Emploi �t� Canada	26 114		23 744
Fondation Mirella et Lino Saputo (Fiduciaire)	50 000		10 000
CIUSSS - Milieux de vie favorables	32 576		36 353
Minist�re de la s�curit� publique - Programme de pr�vention de la d�linquance par les sports, les arts et la culture	74 993		-
Revenus de contrats	49 773		10 539
Fondation Dufresne et Gauthier	15 000		15 000
Fondation Desjardins	3 000		-
�uvres du Club Rotary Montr�al Ville-Marie	4 395		-
Fondation RBC	20 000		20 000
Congr�gations religieuses canadiennes	6 900		2 000
FIRM - Projet �quipe de sensibilisation jeunesse	100 000		94 725
FIRM - Projet Travail alternatif pay� � la journ�e (TAPAJ)	23 529		30 279
FIRM - Projet ateliers d'�b�nisterie	21 232		44 076
F�d�ration des caisses Desjardins	15 000		-

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022
(audité)

	2022	2021
Fondation Choquette-Legault	50 000	-
Centraide du Grand Montréal (Fiduciaire)	-	99 000
Table du quartier Montréal-Nord	11 250	4 200
Fondation du Grand Montréal (Fiduciaire)	27 086	2 914
Fondation familiale Trottier (Fiduciaire)	-	20 000
Agence du Revenu du Canada - Programme "Compte d'urgence pour les entreprises Canadiennes" (Note 7)	-	10 000
Agence du Revenu du Canada - Subvention salariale temporaire d'urgence - COVID-19	-	10 882
Dons	6 032	25 857
Autres revenus	15 486	6 096
	941 704	779 911
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	643 585	539 919
Activités	93 334	38 058
Contractuels	35 677	10 147
Frais de formation, colloques et voyages	1 915	200
Honoraires professionnels	12 671	12 626
Télécommunications et internet	2 611	2 699
Assurances	3 514	3 955
Frais de bureau	3 376	1 196
Taxes, permis et cotisations	1 474	1 000
Fiduciaire Centraide	-	59 643
Fiduciaire Fondation du Grand Montréal	22 360	1 270
Fiduciaire FIRM	79 820	27 228
Fiduciaire Fondation Familiale Trottier	-	12 403
Fiduciaire Fondation Mirella et Lino Saputo	-	10 000
Fiduciaire Fondation Choquette Legault	21 824	-
Fiduciaire Une Escale au cœur du Hood	13 068	-
Intérêts et frais bancaires	1 579	1 652
Amortissement des immobilisations corporelles	2 009	1 837
	938 817	723 833
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	2 887 \$	56 078 \$

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022


(audité)

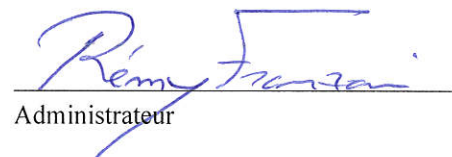
	Investi en immobilisations corporelles	Affecté (Note 8)	Non Affecté	2022	2021
SOLDE AU DÉBUT	7 234 \$	47 196 \$	24 465 \$	78 895 \$	22 817 \$
Excédent des produits sur les charges	(2 009)	(47 196)	52 092	2 887	56 078
Acquisition d'immobilisations corporelles	21 091	-	(21 091)	-	-
SOLDE À LA FIN	26 316 \$	- \$	55 466 \$	81 782 \$	78 895 \$

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
BILAN
AU 31 MARS 2022
(audité)

	2022	2021
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	196 359 \$	312 635 \$
Comptes à recevoir	304	4 306
Subventions à recevoir	40 500	58 214
Taxes à la consommation à recevoir	5 664	2 026
Frais payés d'avance	1 846	1 267
	244 673	378 448
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 3)	26 316	7 234
	270 989 \$	385 682 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer (Note 5)	50 446 \$	36 756 \$
Subventions reportées (Note 6)	138 761	240 031
	189 207	276 787
DETTE À LONG TERME (Note 7)	-	30 000
	189 207	306 787
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 316	7 234
AFFECTÉ (Note 8)	-	47 196
NON AFFECTÉ	55 466	24 465
	81 782	78 895
	270 989 \$	385 682 \$

Pour le conseil d'administration


Administrateur


Administrateur

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022
(audité)

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	2 887 \$	56 078 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 009	1 837
	4 896	57 918
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Comptes à recevoir	4 002	185
Subventions à recevoir	17 714	(58 214)
Avances à un employé	-	1 050
Taxes à la consommation à recevoir	(3 638)	(926)
Frais payés d'avance	(579)	-
Fournisseurs et charges à payer	13 690	9 730
Subventions reportées	(101 270)	159 712
	(70 081)	111 537
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(65 185)	169 455
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des immobilisations corporelles	(21 091)	(4 191)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(21 091)	(4 191)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunts à long terme contractés au cours de l'exercice	-	30 000
Versements sur dette à long terme	(30 000)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(30 000)	30 000
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(116 276)	195 264
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	312 635	117 371
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	196 359 \$	312 635 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022
(audité)

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'organisme a été constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 27 janvier 1998. Il est un organisme de bienfaisance enregistré et est exempté de l'impôt sur le revenu. Sa mission est la mobilisation de la communauté au développement et au bien-être des adolescents.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer, ainsi que la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022
(audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration. Ce fonds présente les ressources non affectées et les subventions de fonctionnement affectées.

Le fonds des immobilisations corporelles présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations corporelles.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les aides gouvernementales sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent. Ces produits sont constatés lorsque les montants sont déterminables et le recouvrement ultime est raisonnablement sûr.

L'organisme comptabilise ses autres revenus selon la comptabilité d'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est réparti sur la durée de vie utile des biens et est calculé selon la méthode et les taux suivants :

	Méthode	Taux
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Matériel de loisir	Dégressif	20 %

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022
 (audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

Aide gouvernementale

L'organisme a droit à des aides gouvernementales. Les subventions sont comptabilisées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent. Ces aides gouvernementales sont également sujets à l'examen par les administrations fiscales. Le cas échéant, les écarts entre les subventions allouées et les subventions comptabilisées seront imputés aux résultats en cause dans l'exercice au cours duquel l'information nouvelle sera connue.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Mobilier et équipement	27 741 \$	10 985 \$	16 756 \$	755 \$
Équipement informatique	17 613	8 738	8 875	5 623
Matériel de loisir	4 168	3 483	685	856
	49 522 \$	23 206 \$	26 316 \$	7 234 \$

4. AVANCES BANCAIRES

Les avances bancaires, d'un montant maximum autorisé de 50 000 \$, portent intérêts au taux de base de 2.7 % plus 5.5 % et ne sont pas utilisées au 31 mars 2022. Elles sont renouvelables annuellement.

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022
(audité)

5. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2022	2021
Comptes fournisseurs	5 239 \$	756 \$
Salaires et vacances à payer	45 207	36 000
	50 446 \$	36 756 \$

6. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des sommes encaissées, qui sont destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent.

	Solde au début	Encaissement de l'exercice	Montant constaté à titre de produit	Solde à la fin
Table de quartier Montréal-Nord	5 902 \$	5 902 \$	11 804 \$	-
La fondation Desjardins	3 000	-	3 000	-
Bell Canada - Cause pour la cause	75 000	-	-	75 000
Fondation du grand Montréal	27 086	-	27 086	-
Fondation Silver Dollars d'argent	15 000	-	15 000	-
Mission inclusion	12 400	40 000	52 400	-
Fédération des caisse Desjardins	11 343	10 000	15 000	6 343
Fondation CRC	2 300	4 600	6 900	-
TAPAJ	12 000	3 967	15 967	-
FIRM	70 000	30 000	100 000	-
Vente de billet-Lancement	6 000	-	6 000	-
Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'intégration	-	81 500	24 082	57 418
	240 031 \$	175 969 \$	277 239 \$	138 761 \$

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022
(audité)

7. DETTE À LONG TERME

	2022	2021
Emprunt garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme "Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes", remboursé en totalité au cours de l'exercice. L'organisme a comptabilisé l'aide gouvernementale de 10 000 \$ en revenus à l'état des résultats de l'exercice précédent sous la rubrique : Agence du Revenu du Canada - Programme "Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes".	-	\$ 30 000 \$

8. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice précédent, l'organisme a procédé à plusieurs affectations internes. Il a affecté un montant de 17 500 \$ au projet atelier d'ébénisterie, 12 196 \$ à milieu de vie, 7 500 \$ au projet ma vie en premier (MVP) et 10 000 \$ au projet Aspirant-animateur. Toutes ces sommes ont été utilisées en totalité au cours de l'exercice.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2022.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard à ses comptes fournisseurs et ses salaires et vacances à payer.

L'organisme considère qu'il dispose de liquidités et de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme, et ce, à un coût raisonnable.

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 31 MARS 2022
(audité)

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (Suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes à recevoir et aux subventions à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. Une bonne proportion de ces comptes a été reçue dans les semaines suivant la fin d'exercice. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre une provision pour créances douteuses.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

L'organisme n'est pas assujetti au 31 mars 2022 à un risque de flux de trésorerie en ce qui concerne les avances bancaires à taux variable, car les avances bancaires sont inutilisées.

CENTRE DES JEUNES L'ESCALE DE MONTRÉAL-NORD INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022
(audité)

	2022	2021
PROJET - ASPI-MIDI		
PRODUITS		
Ministère de l'immigration, diversité et inclusion - Programme Mobilisation-Diversité	21 000 \$	42 000 \$
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	14 507	37 635
Activités	3 118	-
Déplacements	200	675
Honoraires professionnels	1 500	1 000
Assurances	433	1 080
Frais de bureau	1 242	1 610
	21 000	42 000
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	- \$